Marc LEBLANC

Criminologue - Professeur titulaire retraité
Faculté des arts et des sciences - École de psychoéducation,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

(1999)

"Les comportements violents des adolescents: un phénomène particulier."

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: <u>jean-marie_tremblay@uqac.ca</u>
Site web pédagogique : http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales" Site web: http://classiques.uqac.ca/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi Site web: http://bibliotheque.uqac.ca/

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marc LEBLANC

"Les comportements violents des adolescents: un phénomène particulier".

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Jean Proulx, Maurice Cusson et Marc Ouimet, Les violences criminelles, chapitre 14, pp. 319-353. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1999, 353 pp.

M Marc Leblanc, criminologue, nous a accordé le 23 mai 2005 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses publications.



Courriel: marc.leblanc@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points. Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

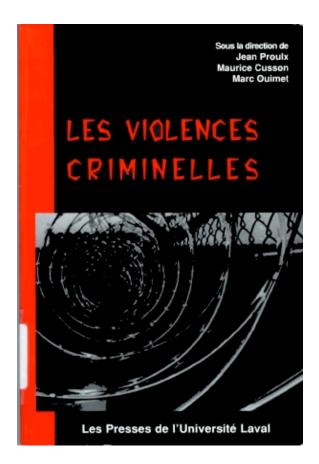
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 18 novembre 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Marc LEBLANC (1999)

"Les comportements violents des adolescents: un phénomène particulier"



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Jean Proulx, Maurice Cusson et Marc Ouimet, Les violences criminelles, chapitre 14, pp. 319-353. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1999, 353 pp.

Table des matières

Définir la violence ?

La configuration des comportements violents chez les adolescents conventionnels et les adolescents judiciarisés

Les caractéristiques de la violence criminelle

Une participation limitée mais de plus en plus importante Une activité significative, de courte durée et tardive Un mélange de vols et de voies de fait Le syndrome général de déviance

Les caractéristiques des comportements violents

Plusieurs formes de comportements violents Comportements courants, fréquents, durables, précoces et variés

Cheminement individuel vers la violence physique

Une stabilité reconnue La continuité avec d'autres conduites marginales Une étape parmi les conduites marginales L'aggravation progressive des comportements violents L'enchâssement régulier des comportements violents parmi les conduites marginales

Les facteurs de risque de la conduite violente, un pronostic possible ?

Les conditions du pronostic Les indices de la violence autorapportée Les indices de la violence judiciarisée Vers un consensus sur les indices

Les adolescents violents sont ils différents des autres adolescents judiciarisés ?

Violents et délinquants Degré de violence interpersonnelle et inadaptation sociale et personnelle "Les comportements violents des adolescents: un phénomène particulier." (1999) 5

Conclusion

Références

- <u>Tableau 1</u>. Violence criminelle dans un échantillon de la population et chez les adolescents judiciarisés des années 1970
- <u>Tableau 2</u>. Les caractéristiques de la violence criminelle pour des cohortes des années 1970 et 1990
- <u>Tableau 3</u>. Les types de comportements violents [Résultats de l'analyse factorielle (saturations)]
- <u>Tableau 4</u>. Les comportements violents des adolescents judiciarisés au début des années 1990
- <u>Tableau 5</u>. Les comportements violents des adolescents conventionnels
- <u>Tableau 6</u>. Rapports entre le degré de délinquance et le degré de violence chez les garçons
- Figure 1. Délinquance officielle, gradation des types de délits en fonction de l'âge du début et de la durée

Marc LEBLANC

"Les comportements violents des adolescents: un phénomène particulier".

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Jean Proulx, Maurice Cusson et Marc Ouimet, Les violences criminelles, chapitre 14, pp. 319-353. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1999, 353 pp.

Définir la violence ?

Retour à la table des matières

Le *Petit Robert* définit ainsi la violence : « agir sur quelqu'un ou le faire agir contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation », précisant qu'il s'agit d'une « force brutale pour soumettre quelqu'un ». Cette définition de la violence est également acceptée par les philosophes et les spécialistes des sciences humaines (voir Roy, 1989 ; Hébert, 1989). Nous nommerons violence interpersonnelle ce type d'interaction entre un agresseur et sa victime. Actuellement, il est habituel, dans les milieux de l'éducation et des affaires sociales, comme dans la société en général et ses moyens de communication de masse, d'employer le terme de violence pour désigner une réalité beaucoup plus vaste et dont les contours sont souvent flous. Un terme d'utilisation aussi fréquente exige quelques clarifications.

D'abord, il faut distinguer, d'une part, les situations, les attitudes et les valeurs violentes et, d'autre part, les comportements violents. L'énumération des premières pourrait être fort longue : racisme,

sexisme, pauvreté, marginalisation des déviants, exclusion économique, guerre, violence à la télévision, etc. Ces mentalités et ces conditions sociales favorisent l'émergence de comportements violents dans les sociétés contemporaines. Même si le terme de violence est utilisé pour les désigner, il s'agit souvent de causes du comportement violent. Dans ce chapitre, nous nous limiterons à la définition usuelle de la violence, c'est-à-dire les manières d'agir, les gestes violents des individus, les comportements qui impliquent une interaction entre deux ou plusieurs personnes sur un fond de coercition. Même en se limitant à la violence interpersonnelle, il s'agit d'une réalité complexe. D'un point de vue scientifique, les conduites violentes ont l'avantage d'être facilement mesurables parce que spécifiques et, d'un point de vue social, elles constituent un phénomène visible, circonscrit et inquiétant et elles exigent une action énergique de protection de la société et d'aide aux auteurs et aux victimes.

La définition des comportements violents ne saurait être complète sans tenir compte de la cible des gestes violents. Ainsi, il convient de distinguer au moins cinq types d'utilisation de la force dans le cadre des relations interindividuelles : a) les agressions symboliques (mimer un sentiment, claquer une porte, donner un coup de poing dans le vide, etc.) : b) les agressions verbales (crier, répliquer, engueuler, etc.) ; c) les agressions psychologiques (menacer, intimider, laisser craindre, etc.) ; d) les agressions physiques (attaquer, se bagarrer, faire des attouchements sexuels, etc.) ; e) les agressions matérielles que constitue la destruction des biens d'autrui (vandaliser la propriété privée ou publique). Ce chapitre s'attarde à deux de ces cinq types de manifestations de la violence interpersonnelle, à savoir les agressions psychologiques et les agressions physiques.

En nous limitant à la violence interpersonnelle de nature psychologique et physique, nous diminuons la confusion qu'entretient l'utilisation du terme générique de violence et nous nous intéressons à un phénomène social qui accapare, avec raison, l'attention des citoyens, des professionnels et des institutions. Nous aborderons plus particulièrement les thèmes suivants : les formes de violences interpersonnelles, le cheminement individuel vers les actes violents, les causes de la violence chez les adolescents en difficulté de même que les caractéristiques personnelles et sociales de ces adolescents.

La configuration des comportements violents chez les adolescents conventionnels et les adolescents judiciarisés

Retour à la table des matières

Cette section dresse d'abord un portrait de la conduite violente des individus. Elle débute avec l'analyse de la violence criminelle, c'est-à-dire les gestes violents qui sont sanctionnés par le système de justice ou que les garçons rapportent en entrevue. Il s'agit des vols qualifiés, des agressions de toutes sortes et des homicides. On y aborde ensuite le développement et la configuration d'un large éventail de comportements violents qui sont rapportés par les adolescents conventionnels et par les adolescents judiciarisés d'aujourd'hui. En particulier, il s'agit d'analyser l'enchâssement des comportements violents parmi les autres conduites marginales.

Les caractéristiques de la violence criminelle

La violence criminelle est analysée à partir de deux échantillons. Le premier est représentatif d'adolescents montréalais (1611 garçons) qui ont été recrutés au milieu des années 1970 dans tous les milieux sociaux alors qu'ils avaient entre 12 et 16 ans. Le second échantillon regroupe des adolescents judiciarisés à la même époque (470 garçons), en vertu de la Loi sur les jeunes délinquants ou de la Loi sur la protection de la jeunesse, et qui ont été recrutés au Service de probation ou dans les centres d'accueil de Montréal alors qu'ils avaient 15 ans en moyenne. Ces deux échantillons sont composes uniquement de sujets mâles (Le Blanc et Fréchette, 1989). Puisque ces adolescents sont nés entre 1958 et 1962, leur adolescence s'est déroulée pendant le milieu des années 1970, au cours de la vague de violence qui a connu son apogée en 1977 (Le Blanc, 1999). Puis leur jeunesse s'est passée dans les années 1980, période où les délits de violence des adultes

sont devenus proportionnellement beaucoup plus nombreux que ceux des adolescents, comme l'établit Langelier-Biron (1989).

La violence criminelle de ces adolescents judiciarisés est comparée à celle d'adolescents judiciarisés au début des années 1990, soit 506 garçons et 150 filles qui ont été judiciarisés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse ou de la Loi sur les jeunes contrevenants. Comme ceux de la cohorte des années 1970, ils représentent l'ensemble des adolescents judiciarisés de l'île de Montréal et ils font l'objet d'une mesure d'assistance éducative dans la communauté (probation ou suivi par un travailleur social) ou d'un placement (foyer de groupe ou internat ouvert ou fermé) (voir Le Blanc et collab., 1995). Le tableau 1 présente les données disponibles.

Une participation limitée mais de plus en plus importante

Retour à la table des matières

Le Blanc et Fréchette (1989) établissent que 14% des adolescents et 92% des adolescents judiciarisés sont condamnés pour une infraction au Code criminel canadien avant la fin de la vingtaine, donc entre 12 et 30 ans. Par contre, comme le montre le tableau 1, au cours de la même période, seulement 3% des adolescents contre 52% des adolescents judiciarisés seront condamnés pour une infraction comportant de la violence (homicide et tentative, délit sexuel, voie de fait, vol à main armée ou avec violence sur la personne). Le niveau de 3% dans l'échantillon représentatif de la génération de 1960 à Montréal est semblable au 4% rapporté pour Stockholm par Wikström (1985). Cette proportion est supérieure à ce qu'obtiennent Hampariam et ses collaborateurs (1978) à Columbus, Ohio (1%), mais elle est de beaucoup inférieure à la proportion en milieu ouvrier à Londres, soit 12% selon Farrington (1989), de même pour les résidants de Philadelphie arrêtés pour un délit impliquant une blessure, soit 9% ainsi que le rapportent Wolfgang, Thornberry et Figlio (1987). La violence criminelle est, somme toute, une activité peu répandue dans la population générale, mais il s'agit d'une activité que pratiquent la moitié des adolescents judiciarisés avant d'atteindre la trentaine.

Tableau 1 Violence criminelle dans un échantillon de la population et chez les adolescents judiciarisés des années 1970

Retour à la table des matières

	Adolescents conventionnels $N = 1611$			Adolescents judiciarisés N = 470					
				déling	délinquance officielle délinquance cache				
	juvéni- le*	- adul- te**	tota- le***	Juvéni leº	- adul- te ⁰⁰	tota- le ⁰⁰⁰	juvéni- le*	adul- te**	tota- le***
participation fréquence	0,60%	2,70%	0,03	28,10%	%40%	51,60%	%39,90%	646,10%	%50,60%
mé- diane	2	2	2	1,5	3	3	3,35	3,43	5.5
moyen ne	2	3,33	3,35	3,01	4,9	5,45	27,83	25,55	50,42
variété									
mé- diane	1,43	1,15	1,17	1,12	1,44	1,42	1,16	1,4	1,43
moyen ne	1,22	1,3	1,33	1,25	1,55	1,68	1,3	1,64	1,65
précocité									
âge médiar	17 1	21,15	21	15	20,17	17	14,62	18,48	15,79
âge moyen	•	22,09	20,9	14,57	21,01	17,9	14,24	19,1	16,18
durée									
dian	e-1 e	1	1	1	2	2	1,22	1,15	1,5
(ans) moye: ne	n1	1,19	1,28	1,29	1,94	2,52	1,37	1,25	1,82
arrêt									
âge médian	17	23,5	23	17	25	23,5	15,61	21,59	20,08
âge moyen	16,86	23,79	23,17	16,1	24,4	22,57	15,51	21,46	19,37

*juvénile période de 7 à 17 ans **adulte période de 18 à 30 ans ***totale période de 7 à 30 ans 'juvénile période de 0 à 17 ans "adulte période de 18 à 23 ans (incluant les déférés) "'totale période de 0 à 23 ans

Au tableau 1, il est intéressant de noter que la participation à des délits avec violence physique devient plus fréquente de l'adolescence à la jeunesse. Elle passe de 28% à 40% chez les adolescents judiciarisés et de 1% à 3% chez les adolescents conventionnels pour atteindre 52% chez les premiers avant la fin de la jeunesse. Chez les adolescents judiciarisés des années 1990 (tableau 2), cette proportion est déjà presque atteinte à la fin de l'adolescence ; en effet, 49% ont déjà été condamnés pour des délits avec violence avant 18 ans. Par contre, chez les filles, cette proportion n'est que de 7,7% au cours de l'adolescence.

Par ailleurs, l'écart est quand même mince entre la délinquance officielle et la délinquance révélée (surtout que les entrevues concernant la délinquance ont eu lieu en moyenne à23 ans alors que la délinquance officielle couvre toute la vingtaine). Ce faible écart entre la participation officielle et rapportée (52% versus 51%) indique que presque tous les individus qui commettront des délits avec violence à partir du milieu de la vingtaine ont déjà été condamnés pour de tels délits. De plus, nous pouvons observer que presque tous ces délits sont sanctionnés puisque les médianes de fréquence sont à peu près équivalentes, qu'il s'agisse de la délinquance officielle totale (5,45) ou de la délinquance révélée totale (5,50); mais, comme en font foi les movennes, un nombre restreint d'individus commettent beaucoup plus de délits avec violence que le nombre de délits pour lesquels ils sont condamnés. De telles données militent en faveur de l'« incapacitation » sélective puisque le premier délit est habituellement connu et qu'il est généralement suivi de quelques autres.

Tableau 2 Les caractéristiques de la violence criminelle pour des cohortes des années 1970 et 1990

Retour à la table des matières

	G	Filles		
	années 1970 (N = 470)	années 1990 (N = 486)	années 1990	
participation	28,10%	48,80%	7,70%	
fréquence				
médiane	1,5	2	1	
moyenne	3,01	2,44	1,73	
variété				
médiane	1,12	1	1	
moyenne	1,25	1,41	1,09	
précocité				
âge médian	15	16	16	
âge moyen	14,57	15,75	16	
durée				
médiane (ans)	1	1	1	
moyenne	1,29	1,53	1	

Une activité significative, de courte durée et tardive

Retour à la table des matières

Sur le plan épidémiologique, il n'y a que 3% de la population qui est impliquée dans la violence criminelle (tableau 1) ; 48 individus sur 1611 sont responsables de 161 délits avec violence, soit en moyenne 3,4 (médiane 2). De plus, 42% de ces individus sont des délinquants occasionnels tandis que les autres commettent entre 2 et 25 infractions avec violence. Wikström (1985) rapportait, pour Stockholm, une proportion de 58% de délinquants occasionnels. L'activité criminelle avec violence de l'échantillon représentatif de la population masculine de Montréal est tardive puisqu'elle débute en moyenne à 20,9 ans (médiane 2 1); elle est peu variée puisque les contrevenants commettent un type de délit en moyenne (médiane 1,43); elle est de courte durée puisqu'elle s'étend en moyenne sur 1,28 année (médiane 1); et, finalement, elle s'arrête autour de 23 ans (médiane 23). Ces données sont comparables à celles que rapporte Wikström. (1985) : un début à 19 ans et une durée moyenne d'une année et demie.

Même dans notre échantillon d'adolescents judiciarisés, la violence criminelle se manifeste sous les mêmes traits mais avec une ampleur accentuée. En effet, 52% des adolescents judiciarisés ont commis au moins un délit avec violence avant la fin de la trentaine ils sont responsables de 1325 infractions, soit en moyenne 5,5 (médiane 3) et, seulement 26% sont des délinquants occasionnels, les autres ayant perpétré entre 2 et 49 délits avec violence. À titre de comparaison, Miller, Dinitz et Conrad (1982) rapportent que les 1591 sujets de leur échantillon national de délinquants américains qui commettent des délits avec violence avaient été arrêtés 12 527 fois pour de tels délits, soit une moyenne de 8, et que 27% étaient des délinquants occasionnels. En fait, il faut retenir que 20% des adolescents judiciarisés ont commis 65% des infractions avec violence et ont perpétré en moyenne une dizaine d'autres infractions criminelles.

La persistance dans la violence de la part des adolescents judiciarisés peut s'évaluer par la fréquence, mais surtout par la durée. En général, selon les données rapportées par Le Blanc et Fréchette (1989), l'écart entre le premier et le dernier délit judiciarisé est en moyenne de 5,23 ans alors que pour les infractions avec violence la durée moyenne n'est que de deux ans et demi (médiane 2) (tableau 1). Ces données ne signifient pas que ces individus sont actifs pendant toute cette période, mais il s'agit plutôt du nombre d'années sur lesquelles s'échelonnent les quelques délits avec violence pour lesquels ils sont condamnés. Pendant cette période, les adolescents judiciarisés produisent une moyenne annuelle de 1,29 délit avec violence, mais il y a quand même des écarts importants d'un âge à l'autre comme le montre Le Blanc (1990). Deux sommets sont observables : 19 ans avec une fréquence de 2,5 délits avec violence par année, et 26 ans avec une fréquence de

1,94 délit de cette nature. En fait, la fréquence progresse jusqu'au premier sommet, diminue au début de la jeunesse, puis une seconde vague se produit au milieu de la vingtaine. Il est tout à fait probable que les mêmes individus agissent au cours de ces deux vagues puisque les récidivistes sont prédominants parmi les adolescents judiciarisés.

Si les adolescents judiciarisés, qui commettent des infractions avec violence, tendent à récidiver sur une période de temps relativement courte, il faut signaler par ailleurs que ces activités sont tardives en comparaison de leurs autres activités délictueuses. En effet, la première condamnation pour une infraction au Code criminel a lieu à 14,61 ans. Par contre, la première condamnation pour un délit avec violence a lieu à 17 ans (médiane 17) si l'on considère toute la période de l'adolescence et de la jeunesse. Notons qu'au tableau 1, l'écart qui s'élargit de l'adolescence à la jeunesse entre le début rapporté de cette activité et le début officiel, soit au moins une année de différence, reflète le fonctionnement du système judiciaire puisque le calcul s'effectue d'après la date de la condamnation et non pas en fonction de la date effective du délit. Signalons aussi que l'âge modal du début est de 15 ans en ce qui concerne les condamnations des adolescents judiciarisés, alors qu'il est de 16 ans pour les arrestations à Philadelphie (Wolfgang, Thornberry et Figlio, 1987).

La violence physique est donc un type d'activité délictueuse qui tend à émerger à la fin de l'adolescence. Même si sa durée est courte, elle se situe principalement à cheval sur l'adolescence et la jeunesse. L'âge d'arrêt de ce type d'infraction pendant la jeunesse illustre bien cette observation : il est de 23 ans. C'est aussi une activité récurrente chez les adolescents judiciarisés. Cette dernière observation vaut également pour les adolescents judiciarisés des années 1990 (tableau 2).

Si la participation à la criminalité de violence touche maintenant une proportion plus élevée d'adolescents judiciarisés, 49% contre 28%, il n'en demeure pas moins qu'elle débute un peu plus tardivement (moyenne actuelle de 15,75 ans, médiane 16, au lieu d'une moyenne de 14,57 ans, médiane 15), que sa fréquence est un peu plus faible (moyenne actuelle de 2,44, médiane 2, en comparaison d'une moyenne de 3, médiane 1,5) et que sa variété et sa durée sont semblables (variété : moyenne actuelle de 1,41, médiane 1, en comparaison d'une moyenne de 1,25, médiane 1,12 ; durée : moyenne actuelle de 1,53, médiane 1, en comparaison d'une moyenne de 1,29, médiane 1).

Chez les adolescentes judiciarisées, ces proportions sont toutes plus faibles, sauf pour la précocité qui est assez semblable, soit une moyenne de 16 ans contre 15,75 ans pour les garçons. Ainsi, le nombre de condamnations pour des délits violents n'est que de 1,73 en moyenne contre 2,44 pour les garçons ; la variété des délits n'est que de 1,09 contre 1,41 pour les garçons ; et, finalement, la durée des activités de violence n'est que d'une année contre 1,53 pour les garçons.

Un mélange de vois et de voies de fait

Retour à la table des matières

La violence criminelle se présentait chez les adolescents judiciarisés des années 1970 comme principalement reliée à l'acquisition de biens et surtout d'argent comptant. En effet, les vols qualifiés étaient les plus répandus : 26% des adolescents judiciarisés les pratiquaient. Puis venaient les assauts : 18% des garçons de l'échantillon ont été condamnés pour ce type de délit. Finalement, les homicides (0,2%) et les délits sexuels (4,4%) étaient rares. La prévalence des vols qualifiés, des homicides et des délits sexuels n'a pas beaucoup changé, avec respectivement 27%, 0,4% et 5,4% de l'ensemble des délits avec violence pour les adolescents judiciarisés au début des années 1990. Toutefois, les voies de fait sont pratiquées par 28% des adolescents judiciarisés contre 18% pour les membres de la cohorte des années 1970, Chez les adolescentes judiciarisées au cours des années 1990, ces proportions sont considérablement plus faibles, c'est-à-dire aucun homicide ou délit sexuel, 5,6% pour les agressions et 2,1% pour les vols qualifiés et avec violence.

La violence criminelle, par contre, change de forme entre la première moitié de l'adolescence, la seconde et le début de la jeunesse (Le Blanc et Fréchette, 1989 ; Le Blanc, 1996a). Les vols qualifiés sont plus souvent commis à l'aide d'un instrument et font appel à la violence physique et à l'intimidation ; ils sont mieux planifiés et moins souvent commis sous l'effet de l'alcool ou d'une drogue illicite ; en

somme, ils sont plus dangereux. Pour leur part, les voies de fait sont plus impulsives; elles sont plus souvent commises sous l'effet d'une substance intoxicante, avec des complices et en employant la force physique à défaut d'instruments ; elles reflètent davantage un style de vie associé à la fréquentation des débits de boissons alcooliques.

Le syndrome général de déviance

Retour à la table des matières

Beaucoup d'adolescents pratiquent en même temps plusieurs formes de conduites déviantes. À cet égard, Fréchette et Le Blanc (1987) montrent qu'au cours de l'adolescence, la très grande majorité des adolescents montréalais, comme ceux de tous les pays occidentaux, qu'ils soient judiciarisés ou non, commettent des délits, expérimentent divers psychotropes, pratiquent la promiscuité sexuelle et se rebellent contre l'école et la famille. Des études épidémiologiques, comme celle de Ellickson, Saner et McGuigan, (1997), confirment la comorbidité des divers comportements déviants. Par ailleurs, des théoriciens comme Gottfredson et Hirschi (1990) considèrent toutes les formes de conduites déviantes comme assimilables crime. Enfin, de nombreuses études empiriques, de Jessor et Jessor (1977) à Le Blanc et Girard (1997) en passant par Osgood, Johnston, O'Malley et Bachman (1988), démontrent clairement l'existence d'un syndrome comportemental qu'ils nomment « déviance générale ». En conséquence, les comportements violents doivent être considérés comme partie intégrante des manifestations de la déviance chez les adolescents.

En résumé, la violence criminelle est rare dans la population, mais courante chez les adolescents judiciarisés. Par ailleurs, il s'agit d'un type d'activités délictueuses qui apparaît tardivement et qui ne se maintient dans le répertoire comportemental de l'individu que sur une courte période de temps, ceci même si la gravité de ces délits augmente avec l'âge du délinquant. Elle fait partie des formes de conduites marginales que les adolescents expérimentent.

Les caractéristiques des comportements violents

Retour à la table des matières

Puisque la violence criminelle a progressé au cours des dix dernières années et que les comportements violents sont plus fréquents qu'avant chez les adolescents conventionnels et les adolescents judiciarisés, il est essentiel d'analyser la configuration de ces comportements au cours des années 1990. Pour ce faire, nous utilisons un échantillon de 150 filles et de 506 garçons judiciarisés en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants ou de la Loi sur la protection de la jeunesse en 1992-1993 à Montréal. Ces données seront rapportées avec celles qui proviennent d'échantillons d'adolescents recrutés entre 1974 et 1989 (6601 dont 2188 filles et 4413 garçons). Les résultats présentés dans cette section portent sur la période qui s'échelonne de zéro à dix-huit ans. Ainsi, certains adolescents peuvent présenter certains comportements très tôt, par exemple à 6, 7 ou 8 ans, tandis que d'autres le font plus tardivement, par exemple à 16 ou 17 ans.

Plusieurs formes de comportements violents

L'entrevue MASPAQ (Le Blanc, 1996b) a été administrée aux adolescents judiciarisés des années 1990. Cet instrument propose seize comportements violents et il en demande la fréquence (tableau 3). Une analyse factorielle de ces comportements, contrainte à un facteur, a confirmé l'existence d'une échelle dénommée agression qui comprend les seize comportements (eigenvalue 4,87 et 30% de variance). Par la suite, quatre facteurs ont été obtenus grâce à une analyse factorielle sans contrainte ; ces facteurs représentent les formes suivantes de comportements violents. La violence psychologique s'opérationnalise à travers cinq formes de menaces symboliques, verbales ou physiques (eigenvalue 4,87, 30% de variance). La violence physique comprend huit comportements qui vont de la simple bagarre à la bagarre avec une arme ou en groupe (eigenvalue 1,31, 8% de variance). S'y

ajoutent la violence familiale, deux conduites d'agression physique à l'égard de la fratrie et des parents (eigenvalue 1, 16, 7% de variance), et une conduite d'agression sexuelle (eigenvalue de 1,04, 7% de variance).

Comportements courants, fréquents, durables, précoces et variés

Retour à la table des matières

L'ensemble de ces comportements sont courants chez les filles (93%) et chez les garçons (98%) judiciarisés au début des années 1990 (tableau 4). Il y a peu de différences entre les filles et les garçons quant à la participation à des menaces (63% versus 70%) et des bagarres (88% versus 97%), ceci même si la proportion des garçons est légèrement plus élevée. Par contre, la violence familiale est plus fréquente chez les filles (64%) que chez les garçons (47%), l'inverse étant vrai pour la violence sexuelle (4% chez les filles contre 7% chez les garçons). Malgré le fait que presque autant de filles que de garçons pratiquent les comportements violents, il n'en demeure pas moins que cette violence est aggravée chez les garçons. Ces derniers débutent plus tôt (moyenne de 9,85 ans contre 10,44) ; ils commettent davantage d'actes violents (moyenne de 16,63 contre 13,8); leur répertoire est plus étendu (moyenne de 7,14 contre 6,03); et, finalement, ces comportements sont stables dans la vie de ces adolescents (moyenne de quatre ans). Ces observations relatives à l'ensemble des comportements violents demeurent vraies pour les menaces et les bagarres, tandis que les différences s'estompent entre filles et garçons pour les comportements violents de nature sexuelle et familiale.

Tableau 3 Les types de comportements violents Résultats de l'analyse factorielle (saturations)

Retour à la table des matières

	menace	battre	famille	sexe
Avoir menacé de battre quelqu'un pour le forcer	0,75	0,12	0,04	-0,01
à faire quelque chose qu'il ne voulait pas faire ?				
Avoir menacé ou malmené les autres pour avoir ce que tu voulais ?	0174	0,18	-0,00	0,02
Avoir battu quelqu'un qui ne t'avait rien fait ?	0,70	0,20	0,06	0,05
Avoir encouragé d'autres jeunes à s'en prendre à une personne que tu n'aimais pas ?	0,64	0,19	0,14	0,15
Avoir utilisé la force physique (ou menacé de le faire) pour dominer d'autres jeunes ?	0,55	0,19	0,08	0,20
T'être battu à coups de poing avec une autre personne?	0,00	0,75	0,03	0,20
Avoir utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roche, etc.) en te battant avec une autre personne?	0,27	0,69	0,11	-0,03
Alors que tu étais taquiné ou menacé, t'être fâché facilement et avoir frappé	0,35	0,67	-0,02	-0,19
Si quelqu'un t'a bousculé accidentellement, avoir pensé qu'il le faisait exprès, t'être mis en colère et avoir cherché à te battre ?		0,66	0,09	0,34
Avoir pris part à des batailles entre groupes de jeunes (gangs) ?	0,27	0,64	-0,09	-0,27
Avoir porté une arme (chaîne, couteau, fusil, etc.)?	0,36	0,41	0,27	0,11
Avoir lancé des roches, des bouteilles ou d'autres objets à des personnes ?	0,34	0,35	0,28	0,09
Avoir accusé les autres d'avoir commencé une bataille et prétendu que c'était de leur faute?	0,32	0,40	0,07	0,40
Avoir battu, frappé, ou poussé fort un de tes parents?	-0,02	0,02	0,80	0,00
Avoir battu, frappé ou poussé très fort ton frère ou ta sœur en te battant avec lui ou avec elle ?	0,16	0,04	0,60	-0,07

Avoir forcé quelqu'un à faire des choses sexuelles avec lesquelles cette personne n'était pas d'accord (déshabiller, toucher, relation, etc.)?

0,13 -0,03 -0,11 0,80

Tableau 4
Les comportements violents des adolescents judiciarisés
au début des années 1990

Retour à la table des matières

	Garçons					Filles				
	totale fami- sexuell liale e					sion nace garre lence lence				
	64)	compt.) compt.)	compt.) compt.)	= 64)	compt.) compt.)	compt.)	compt.)
participa- tion fréquence	98%	70%	97%	47%	7%	93%	63%	88%	64%	4%
-	14	4	11	2	2	11	4	8	3	1
	16,62	5,84	12,06	2,15	2,17	13,8	5,22	9,45	2,74	1,6
mé- diane	7	2	5	1	1	5	2	4	1	1
	n7,14	2,48	4,91	1,24	1	6,03	2,27	3,97	1,27	1
précocité										
âge médian	10	13	10	13	15,5	il	12	il	13	14,5
âge moyen durée*	9,85	13,07	10,14	12,51	15	10,44	11,68	11,24	11,67	15,33
mé- diane	4	2	4	2	2	4	2	3	2	1
	3,48	2,54	3,38	1,9	1,86	3,06	2,48	2,86	2,12	1,6

Durée quatre périodes, soit avant la dernière année et dernière année avant la première entrevue, l'année après la première entrevue et la dernière année avant la deuxième entrevue.

Les comportements violents demeurent courants chez les adolescents conventionnels s'ils sont évalués à l'aide de six questions, deux portant sur les menaces et quatre sur les bagarres. Il ressort que les deux tiers des garçons les pratiquent contre le quart des filles (tableau 5). La proportion des garçons qui participent à des activités violentes (67%) est tout à fait comparable à celle d'une étude américaine récente (65% selon Ellickson, Saner et McGuigan, 1997). Par contre, la proportion des filles qui utilisent la violence est plus élevée dans l'étude américaine (41%) que dans notre étude (24%). Ces proportions sont nettement inférieures à celles qui sont rapportées pour les adolescents judiciarisés, plus particulièrement chez les filles (67% contre 24%) que chez les garçons (98% contre 67%). De plus, il s'agit de comportements qui affichent proportionnellement peu de variété, moins que chez les adolescents judiciarisés (tableau 4).

Tableau 5
Les comportements violents des adolescents conventionnels

T		
Retour à	la table d	es matières

		Garçons		Filles				
		(N = 4413))		(N = 2188)			
	Agression Menace Bagarre totale			Agression Menace Bagar totale				
	(6 compt.)	(2 compt.)	(4 compt.)	(7 compt.)	(2 compt.)(4 compt.)		
participation variété	67%	23%	65%	24%	9%	21%		
médiane	2	1	1	1	1	1		
moyenne	2,17	1,25	1,8	1,66	1,17	1,43		

Cheminement individuel vers la violence physique

Retour à la table des matières

Puisque les comportements violents sont courants, fréquents, durables, précoces et variés dans la vie des adolescents judiciarisés et tout de même présents et variés dans le répertoire comportemental des adolescents en général, cinq questions méritent une attention particulière. Y a-t-il stabilité des comportements violents d'une période de la vie à l'autre ? Y a-t-il continuité des comportements violents ? Y a-t-il une séquence de conduites marginales conduisant aux comportements violents ? Y a-t-il une séquence des comportements violents ? Comment les comportements violents s'insèrent-ils parmi les autres conduites marginales?

Une stabilité reconnue

Depuis la recension de Olweus (1979), qui analyse seize études sur les conduites agressives, il est accepté que ce mode de comportement est relativement stable à travers le temps chez les individus. Cette étude rapporte une corrélation moyenne de 0,68 entre des mesures des conduites agressives, coefficient qui décroît avec le nombre d'années d'écart entre les mesures. Depuis, d'autres travaux sont venus confirmer la stabilité du comportement agressif (Loeber et Southamer-Loeber, 1987; Farrington, 1989, 1991; Loeber et Hay, 1997). Les études abordent toutefois cette question à partir de mesures diverses : évaluation par les pairs, par les parents, autoévaluation, délinquance officielle. Malgré cette diversité et, surtout, malgré un nombre d'années quelquefois très important entre les mesures, les coefficients de stabilité sont impressionnants dans l'ensemble de ces recensions de la littérature. Les corrélations obtenues de 0,40 à 0,70 sont très élevées en comparaison des corrélations habituellement rapportées en sciences humaines. Huesman, Eron, Lefkowitz et Walder (1984) rapportent un coefficient de stabilité de 0,46 entre les comportements agressifs à 8

ans et à 30 ans chez les mêmes sujets et de 0,58 entre les comportements agressifs des parents du sujet à 30 ans et ceux de leurs enfants et, finalement, de 0,65 entre les comportements agressifs du sujet à 8 ans et ceux de ses enfants au même âge.

La continuité avec d'autres conduites marginales

Retour à la table des matières

S'il y a stabilité des conduites agressives, peut-on parler de continuité parmi les conduites marginales ? La stabilité signifie ici qu'un comportement de même nature, notamment les comportements violents, est répété à différentes phases de la vie. La continuité, pour sa part, se rapporte au fait que deux comportements marginaux, quoique de nature distincte, se suivent dans le temps dans le répertoire comportemental d'un individu. La recension de Loeber et Le Blanc (1990, 1998) établit qu'il y a continuité entre les problèmes de comportement de l'enfance à l'adolescence et de J'adolescence à l'âge adulte. Cette continuité s'observerait aussi entre les conduites délinquantes à l'enfance, à l'adolescence et durant la jeunesse (Le Blanc et Fréchette, 1989 ; Le Blanc et Girard, 1997). Rapportons quelques données québécoises concernant cette continuité entre les formes de conduites marginales.

Tremblay et Desmarais-Gervais (1986) analysent les rapports entre l'agressivité à la maternelle évaluée par le professeur, les pairs et par le sujet et deux critères d'inadaptation : avoir un dossier ultérieur au Tribunal de la jeunesse et la délinquance autorapportée au milieu de l'adolescence. Dans cet échantillon d'enfants provenant d'écoles de milieux ouvriers et défavorisés à la Commission des écoles catholiques de Montréal, il est possible de prédire ces deux critères de mésadaptation avec un degré intéressant de justesse. Pour le premier critère, l'échelle d'agressivité à l'évaluation par les pairs permet de prédire de façon concluante la présence d'un dossier de protection pour les filles et la présence d'une condamnation en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants pour les garçons. Ce dernier résultat confirme l'étude de Roff et Wirt (1984). Quant au second critère, soit la délinquance révélée, les résultats sont très concluants pour les comportements d'agression (se battre, menacer, etc.) (significatifs à p = 0.001), concluants pour l'échelle générale de délinquance (significatifs à p = 0,01), mais moins constants pour les formes spécifiques de délinquance (petit vol, vol grave, vandalisme, etc.).

Plus remarquable encore, comme le montrent Tremblay, Le Blanc et Schwartzman (1988), les prédicteurs ne sont pas les mêmes pour les enfants de chaque sexe. Pour les garçons, il s'agit de l'agressivité rapportée par les pairs ou le sujet lui-même ; pour les filles, c'est l'évaluation par l'enseignante qui améliore de beaucoup la classification obtenue par l'évaluation du sujet ou de ses pairs. Farrington (1989, 1991) est aussi en mesure de démontrer la continuité entre les conduites turbulentes à 8 ans et les bagarres rapportées par le sujet au cours de l'adolescence et de l'âge adulte et entre la turbulence au cours de l'enfance et les condamnations ultérieures pour infraction avec violence.

Si nous avons pu documenter une continuité comportementale entre les conduites agressives au début de la scolarisation et au milieu de l'adolescence, des travaux montrent que la prédiction des activités délictueuses à 10 ans peut encore être améliorée si l'on considère la stabilité temporelle des conduites agressives, leur répétition au cours des années du début de l'enfance (Tremblay et collab., 1991) ou la stabilité situationnelle des conduites agressives, le fait qu'elles se reproduisent à l'école, dans la famille et en laboratoire (Charlebois et collab., 1994). Puisqu'il y a un degré fort important de continuité entre les conduites agressives au cours de l'enfance et les activités délictueuses au cours de la période de latence et de l'adolescence, attardons-nous à la continuité entre la violence criminelle à l'adolescence et au cours de la jeunesse telle qu'elle est recensée par les condamnations par un tribunal.

Rappelons qu'il s'agit d'une conduite qui apparaît relativement tard dans le répertoire des conduites délinquantes des individus et que 48% des adolescents judiciarisés ne sont pas encore impliqués dans des délits avec violence à la fin de la vingtaine. Il faut noter que 24% des individus abordent l'activité criminelle seulement à l'âge adulte, tandis que parmi ceux qui ont été condamnés pour un délit avec violence comme mineurs (132 sur 470), 60% récidivent avec un délit de violence après 18 ans $(X^2 = 26.87, dl = 1, p < 0.001)$. De fait, 17% de

l'ensemble des adolescents judiciarisés affichent une activité délictueuse avec violence qui se continue de l'adolescence à la jeunesse et, à cela, il faut ajouter que la fréquence moyenne de ces délits est de 3. La considération de la délinquance rapportée par le sujet change peu ces chiffres. En effet, 21% commencent après 18 ans ; 62% de ceux qui avaient commis ce type de délit au cours de l'adolescence le répètent pendant la jeunesse ; et 25% des sujets affichent une conduite de violence stable d'une phase de la vie à l'autre. Wolfgang, Thornberry et Figlio (1987) rapportent une continuité élevée des délits impliquant des blessures, soit une probabilité de 0, 19 ; c'est le niveau le plus élevé parmi les délits criminels (index offenses). De plus, Hampariam et ses collaborateurs (1985) rapportent que les délits avec violence au cours de l'adolescence prédisent cette conduite au cours de l'âge adulte.

Une étape parmi les conduites marginales

Retour à la table des matières

Le Blanc et Fréchette (1989) montrent qu'il existe une séquence dans l'apparition des formes spécifiques de la délinquance autorapportée en fonction de l'âge. Cette séquence développementale compte cinq stades dont les deux derniers, la conflagration et le débordement, rassemblent les délits avec violence ; les assauts, les délits sexuels et les vols avec violence se situent au stade de la conflagration et les homicides au stade du débordement. Ces auteurs établissent à 55% la proportion des adolescents judiciarisés qui progressent jusqu'au stade de la conflagration, premier stade qui inclut les délits avec violence. Forgatch, Patterson et Stootmiller (1994) confirment que les délits avec violence constituent la dernière étape du développement de la délinquance.

Si nous nous limitons maintenant à la délinquance officielle, Le Blanc et Fréchette (1989) montrent que ces stades sont réduits à deux (figure 1). Il s'agit, d'abord, des délits contre la propriété qui apparaissent au cours de l'adolescence et, ensuite, des délits contre la personne qui émergent surtout au tout début de l'âge adulte. En effet, 40% des adolescents judiciarisés passent des délits contre la propriété aux dé-

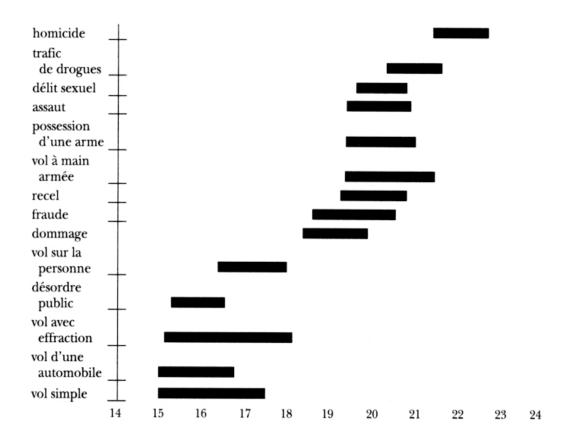
lits avec violence entre l'adolescence et la jeunesse, alors que les autres se limitent à une seule forme de crime ou combinent les deux au cours de ces deux périodes.

Il est intéressant de noter que seulement 5% des adolescents judiciarisés (1% pendant l'adolescence et 4% au cours de la jeunesse) se spécialisent dans les infractions avec violence. Ces adolescents judiciarisés ne sont jamais condamnés pour des infractions contre la propriété. Les autres commettent plus d'un délit avec violence, mais ils sont aussi très productifs pour les infractions sans violence physique. En effet, ils commettent en moyenne 19 délits de ce type au cours de leur carrière (médiane 16). La commission de délits avec violence s'affirme donc comme l'aboutissement d'une carrière criminelle, une étape ultime, mais qui est relativement courante.

Ces données sur la continuité entre les conduites agressives et les délits avec violence accréditent l'hypothèse de Loeber (1985) selon laquelle il existe deux cheminements vers la délinquance grave. Le premier implique des conduites agressives, tandis que le second n'inclut pas de comportements violents. Chacun de ces cheminements débuterait par des comportements d'opposition au cours de la petite enfance. Le premier comprendrait des conduites agressives mineures suivies de bagarres et de crimes contre la personne, alors que le second impliquerait des comportements de plus en plus sérieux contre les biens. Ces deux cheminements sont confirmés par les travaux plus récents de Loeber et de ses collaborateurs (1993, 1997a, 1997b). Ainsi, les adolescents violents commencent par des conduites agressives alors que les adolescents voleurs commencent par des infractions contre les biens. Pour sa part, Elliott (1994) montre que si les adolescents violents commencent par des actes délinquants mineurs, ils expérimentent par la suite l'alcool et les drogues douces pour enfin se lancer dans la violence criminelle.

Figure 1 Délinquance officielle, gradation des types de délits en fonction de l'âge du début et de la durée

Retour à la table des matières



L'aggravation progressive des comportements violents

Retour à la table des matières

Nous avons calculé l'âge moyen du début des seize comportements violents du tableau 3. Ils apparaissent entre 10,5 ans, quant au fait de se battre à coups de poing, et 15 ans, pour l'agression sexuelle. Entre ces deux extrêmes se distribuent les quatorze autres comportements violents, à savoir agresser un membre de sa fratrie (moyenne de 11,89 ans), se fâcher et frapper (12,15), être bousculé et chercher à se battre

(13,26), accuser les autres d'avoir commencé la dispute (13,27), lancer des objets à des personnes (13,30), utiliser la force physique pour dominer (13,45), porter une arme (13,80), utiliser une arme pour se battre (13,95), encourager d'autres à s'en prendre à quelqu'un (13,96), se battre en groupe (14,07), menacer pour imposer à une personne des gestes qu'elle ne veut pas faire (14,20), battre quelqu'un qui n'a rien fait à l'agresseur (14,25), menacer et malmener pour avoir ce que l'on veut (14,28), et agresser physiquement un parent (14,73).

Ainsi, la séquence d'aggravation des comportements violents va des comportements que l'on peut qualifier d'agressions impulsives (se battre, se fâcher, être bousculé et frapper) à des comportements qui impliquent un danger potentiellement grave pour la victime parce qu'il y a l'utilisation d'une arme (lancer des objets, porter une arme, utiliser une arme pour se battre). Viennent ensuite des comportements qui sont davantage sophistiqués parce qu'ils relèvent de l'intimidation (encourager à s'en prendre à quelqu'un, menacer pour imposer, menacer ou malmener pour obtenir). La séquence d'aggravation se termine par des comportements graves en raison de leur gratuité (battre quelqu'un qui n'a rien fait à l'individu agresseur), de la proximité de la victime (agresser physiquement un parent), et du traumatisme ainsi que des conséquences psychologiques et physiques qui résultent de ces actes (agression sexuelle).

L'enchâssement régulier des comportements violents parmi les conduites marginales

Retour à la table des matières

Le Blanc et Girard (1997) montrent comment dix formes de conduites marginales, appartenant à trois grandes catégories, sont amorcées successivement entre 9 et 15 ans en moyenne. Il s'agit de la consommation de psychotropes, de troubles de comportement tels que la rébellion familiale, la rébellion scolaire et la promiscuité sexuelle, et de six manifestations de l'activité délinquante, à savoir le vol bénin, le vol grave, le vandalisme, les agressions, les agressions sexuelles et la prostitution. Ces auteurs notent que quatre formes de conduites marginales apparaissent dans le répertoire comportemental avant 11 ans, c'est-à-dire au cours de la période de latence ou à la fin de l'enfance. Ces manifestations de la déviance sont inscrites dans le répertoire des individus sur une période d'une année et demie. Ce sont, dans l'ordre, la rébellion à l'école, la rébellion dans la famille, les vols mineurs et, finalement, les agressions. Notons que ces dernières débutent avant les vols mineurs chez les garçons, mais pas chez les filles. Il faut ensuite attendre environ une année avant de voir s'enrichir le répertoire des conduites marginales des enfants ; ainsi, au cours de la onzième année apparaît le vandalisme. Le répertoire des conduites marginales des adolescents s'élargit au cours de la douzième année avec deux nouveaux comportements, la consommation de psychotropes et les relations sexuelles, la première précédant de peu les secondes. Finalement, les adolescents passent aux manifestations les plus graves de la déviance, à savoir la prostitution, l'agression sexuelle et les vols graves, cela entre 13 et 15 ans.

En somme, les dix formes de conduites déviantes s'intercalent de la façon suivante : rébellion scolaire, rébellion familiale, vol mineur, agression, vandalisme, consommation de psychotropes, relations sexuelles, vol grave, prostitution et agressions sexuelles. Cet enchâssement des conduites marginales est semblable pour l'ensemble des adolescents judiciarisés. Les garçons se démarquent légèrement de cette séquence en faisant passer les agressions avant les vols. Ainsi, la rébellion précède la délinquance qui, elle, conduit à la consommation des psychotropes ; celle-ci favorise les relations sexuelles et ces dernières constituent un intermédiaire entre les conduites déviantes les moins graves et les plus sérieuses. Il faut noter qu'avant 12 ans le répertoire des comportements marginaux est très large sans toutefois comprendre les conduites les plus graves, notamment les vols graves.

Cette séquence des types de conduites déviantes correspond bien au modèle que Loeber et ses collaborateurs (1993) proposent et vérifient empiriquement. La conduite déviante démarre par des conflits avec l'autorité familiale et scolaire ; c'est ce que nous observons avec la rébellion familiale et l'inadaptation scolaire. Elle se poursuit avec la délinquance mineure, le vol et le vandalisme, ou les agressions, selon qu'il s'agit du cheminement astucieux ou agressif ; c'est également ce que nous notons avec la présence du vol mineur, des agressions et du

vandalisme. Finalement, la conduite déviante se diversifie soit vers la délinquance acquisitive grave, soit vers la délinquance de violence, ce qui correspond aussi à ce que nous rapportons. Par contre, ces auteurs ne tiennent pas compte de la consommation des psychotropes qui prend place avant l'apparition de la délinquance grave.

Pour terminer sur cette question de l'enchâssement des formes de conduites déviantes, nous avons analysé l'âge moyen auquel débute chacun des 61 comportements marginaux contenus dans le questionnaire du MASPAQ sur les conduites marginales. Ainsi, après la première manifestation de la rébellion scolaire et avant le premier geste de rébellion familiale et le premier larcin, s'insère la première bagarre. Puis, à la fin de la onzième année apparaissent les agressions impulsives juste avant d'autres conduites marginales, en particulier diverses formes de vandalisme. Pendant la treizième année, les agressions à l'aide d'une arme quelconque apparaissent en même temps que la participation à une bande marginale, les vols plus graves et la consommation de la colle et des drogues douces. À cheval sur la treizième et la quatorzième année, apparaissent les agressions avec intimidation qui coïncident avec le début des vols graves et la promiscuité sexuelle. Par la suite, soit vers la fin de la quatorzième année et le début de la quinzième année, les agressions les plus graves se manifestent en même temps que le début de la consommation des drogues les plus dangereuses (chimiques et dures) et des relations homosexuelles. Finalement, au cours de la quinzième année, se retrouvent le vol d'une automobile, la vente de drogues et la prostitution.

En somme, la séquence développementale des comportements violents s'insère naturellement parmi l'ensemble des conduites marginales. Que ces conduites se manifestent dans la famille ou à l'école, par des agressions, des vols, du vandalisme ou de la promiscuité sexuelle, elles s'aggravent parallèlement à l'aggravation des comportements violents pratiqués par les adolescents.

Les facteurs de risque de la conduite violente, un pronostic possible?

Retour à la table des matières

Maintenant que la dynamique comportementale est mieux éclairée, deux voies s'offrent pour la recherche des explications des conduites violentes. Premièrement, nous pourrions essayer de répertorier l'ensemble des facteurs, des causes de la stabilité et de la continuité des conduites agressives ; une telle démarche nous entraînerait dans une jungle inextricable de résultats de recherche dont il serait difficile de sortir avec des conclusions claires. Deuxièmement, nous pouvons répertorier les indices qui permettraient de reconnaître les individus qui risquent de présenter des conduites violentes, qu'elles soient reconnues officiellement ou non. Nous optons pour la seconde voie en tentant de répondre à la question suivante : quelles sont les caractéristiques de l'individu et de son milieu, à chaque âge, qui permettent de prédire l'apparition de la violence interpersonnelle dans son répertoire comportemental?

Les conditions du pronostic

Cette manière de formuler la question limite grandement les études que nous devrons considérer. Ainsi, toutes les études sur la prédiction de la récidive chez les délinquants violents sont d'office éliminées parce qu'elles ne concernent pas la réapparition de la violence psychologique ou physique. Les travaux qui se servent de mesures génériques de l'agressivité seront d'emblée mis de côté parce qu'ils considèrent un trait de personnalité plutôt que des comportements (voir la recension de Loeber et Hay, 1997, sur le sujet). Deux types de travaux sont considérés dans cette section : ceux qui utilisent comme critère la délinquance officielle et ceux qui utilisent la délinquance racontée ;

ces travaux emploient donc une mesure limitée uniquement à des menaces ou à des gestes envers d'autres personnes (agressions sexuelles, attaques, bagarres, etc.) (voir la recension de Farrington, 1997a, sur le sujet). Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre de ces mesures de l'activité délictueuse avec violence, deux observations fondamentales s'imposent.

Premièrement, les travaux qui considèrent plusieurs points de départ à la prédiction, qui utilisent les prédicteurs à un âge antérieur et à plusieurs âges ultérieurs, concluent que les indices les plus efficaces se retrouvent dans la phase de la vie qui précède immédiatement celle où apparaît la violence interpersonnelle. C'est le cas de Farrington (1989) qui utilise des prédicteurs recueillis à 8, 10, 12, 14, 16 et 18 ans. Il montre que les prédicteurs les plus puissants de la violence physique autorapportée (les bagarres) entre 16 et 18 ans sont des variables mesurées au cours de la première partie de l'adolescence, entre 12 et 14 ans. Par ailleurs, la violence interpersonnelle après 18 ans est prédite avec plus d'efficacité par les variables mesurées entre 16 et 18 ans, et ainsi de suite pour les autres prédictions qu'il entreprend. Nous avons également fait cette observation dans nos travaux sur la prédiction de la criminalité adulte en général et de la criminalité de violence en particulier en nous servant d'un échantillon représentatif de la population et des adolescents judiciarisés (Le Blanc, Hébert et David, 1988). Ainsi, la délinquance de violence officielle après 18 ans est prédite le plus efficacement par les seules variables mesurées au cours de la deuxième moitié de l'adolescence ; celles de la première moitié de l'adolescence n'améliorent pas la prédiction de façon significative.

Deuxièmement, une autre observation se dégage des études qui tentent de prédire la délinquance en général et la violence interpersonnelle en particulier, selon la recension de Loeber et Southamer-Loeber (1987) : le comportement marginal antérieur est le meilleur indice du comportement marginal ultérieur ; il surpasse toujours les variables relatives au milieu social et aux caractéristiques de la personne. C'est aussi ce que nous avons obtenu dans nos travaux sur la prédiction de la criminalité, de la violence et de l'adaptation adulte en général (Le Blanc, Hébert et David, 1988). Mais il faut noter, à la lumière des travaux de Farrington (1989), que le comportement lointain, par exemple au cours de l'enfance, perd de son importance à mesure que des indices comportementaux mesurés à un âge ultérieur sont introduits dans

l'équation de prédiction ; néanmoins, certains indices demeurent toujours utiles.

Ces deux recommandations, à savoir considérer avant tout la phase de la vie qui précède immédiatement l'apparition des gestes délictueux avec violence et tenir compte des conduites d'agression et de délinquance, constituent des conditions spécifiques auxquelles on doit toujours s'intéresser lorsque l'on recherche les indices pertinents pour le pronostic de la conduite violente. Abordons maintenant les indices connus de ce type de conduite. Dans ce dessein, nous traiterons d'abord de l'agression interpersonnelle rapportée par le sujet lui-même et ensuite des délits avec violence pour lesquels une personne est condamnée.

Les indices de la violence autorapportée

Retour à la table des matières

Farrington (1989) prédit la violence autorapportée, l'implication dans des bagarres, à partir de nombreuses variables qui sont mesurées à partir de 8 ans et ensuite à 10, 12, 14, 16 et 18 ans. À l'aide de ces données, il répertorie les indices des comportements violents entre 12 et 14 ans, entre 16 et 18 ans et après 18 ans et, dans chacun de ces cas, l'analyse de la régression multiple lui permet d'expliquer environ 20% de la variance totale de ces conduites. Les prédicteurs sont différents selon le critère. En ce qui a trait aux comportements de violence physique entre 12 et 14 ans, les indices suivants sont, dans l'ordre, les plus importants : une conduite turbulente entre 8 et 10 ans, des résultats scolaires faibles à Il ans, la fréquentation d'une école où le taux de délinguance est élevé à 11 ans, le fait d'être nerveux et isolé à 8-10 ans, un quotient intellectuel verbal faible à 8-10 ans et la présence de problèmes de discipline à 8-10 ans. Dans une étude récente, Farrington et Loeber (1995) confirment que ces indices s'appliquent également à un échantillon d'enfants du même âge à Pittsburgh. Par ailleurs, en ce qui concerne les comportements violents entre 16 et 18 ans, les prédicteurs sont, dans l'ordre de la contribution à la corrélation multiple : manifester une délinquance élevée à 14 ans, avoir ses premières relations sexuelles avant 14 ans, avoir quitté l'école à 15 ans, obtenir un résultat élevé d'agressivité à 12-14 ans, vivre dans un logement détérioré à 8-10 ans, et être plus grand que la moyenne à 8-10 ans. Finalement, les comportements violents à l'âge adulte peuvent être anticipés à l'aide des indices suivants : dans l'ordre, une attitude antisociale à 18 ans, un père qui ne s'implique pas dans les activités de l'adolescent, le fait de ne pas avoir d'économies à 18 ans, un haut niveau de délinquance révélée à 18 ans, des revenus familiaux faibles au milieu de l'adolescence, la participation à de la violence en groupe à 18 ans, et un comportement de défi à 8-10 ans.

Hawkins et ses collaborateurs (1997) prédisent le comportement violent à 18 ans à partir d'une banque de facteurs similaires et différents. Ils obtiennent, comme indices à 10 ans, le sexe, l'hyperactivité, les attitudes proviolence des parents, de faibles résultats scolaires, les comportements antisociaux actuels, la délinquance des pairs, la pauvreté du quartier, la désorganisation sociale et la disponibilité des drogues dans la communauté ; ces indices permettent de classer correctement 81% des jeunes adultes violents. À 14 ans, les prédicteurs sont plus nombreux et également efficaces : l'hyperactivité, la recherche du risque, la vente de drogues, des attitudes favorables à la violence, la criminalité des parents, les méthodes disciplinaires inadéquates des parents, les conflits dans la famille, la faible performance scolaire, le changement d'école, des aspirations scolaires faibles, la délinquance des pairs, la participation à une bande délinquante, la présence d'un degré élevé de désorganisation sociale, la disponibilité des drogues et la criminalité dans le quartier. À 16 ans, les indices sont essentiellement les mêmes qu'à 14 ans.

La prédiction de la violence autoraportée peut donc être entreprise avec succès si les conditions suivantes sont respectées : utiliser le comportement marginal et employer des indices présents dans les quelques années qui précèdent immédiatement l'apparition des gestes violents, et, surtout, avoir recours à des indices fort différents d'un âge à l'autre. Ces indices, tout au moins dans les études de Farrington et Loeber et de Hawkins et ses collaborateurs, se classent en trois catégories : caractéristiques de la communauté dans laquelle vit la personne, intégration sociale et traits personnels. Voyons maintenant les

résultats des études qui portent sur la violence interpersonnelle sanctionnée par le système de justice.

Les indices de la violence judiciarisée

Retour à la table des matières

Loeber et Southamer-Loeber (1987) rapportent huit études qui présentent des résultats significatifs sur le lien entre le fait de mentir, tricher et être agressif au moment de l'enfance et les délits ultérieurs avec violence. D'autres travaux établissent que le faible statut socioéconomique (Wikström, 1987; Hogh et Wolf, 1983) et le faible niveau d'intelligence (Hogh et Wolf, 1983) sont de très bons prédicteurs de la criminalité avec violence d'un individu. McCord (1979), pour sa part, démontre que les variables familiales suivantes sont utiles pour prédire les délits avec violence : les conflits entre parents, une supervision inappropriée, la séparation des parents et les gestes agressifs des parents lorsque l'enfant avait entre 10 et 15 ans. Par contre, les études qui se servent d'un large éventail d'indices sont rares. Seuls les travaux de Farrington (1989) et les nôtres (Le Blanc, Hébert et David, 1988) utilisent simultanément des variables comportementales, des variables du milieu de vie et un grand nombre de variables personnelles.

Farrington (1989) tente de prédire les condamnations pour délits avec violence entre le début de l'adolescence et 32 ans. Six prédicteurs s'imposent dans l'ordre suivant : montrer peu d'intérêt pour la scolarisation à 8 ans, être défiant à 8-10 ans, avoir des parents autoritaires à 10 ans, avoir un parent déjà condamné avant d'avoir 10 ans, être d'un poids léger à 8-10 ans, et présenter un quotient intellectuel verbal faible à 8-10 ans.

En ce qui concerne la prédiction de la délinquance officielle de nature violente après 18 ans chez les adolescents judiciarisés montréalais, nous obtenons des résultats intéressants en utilisant l'analyse de la fonction discriminante (Le Blanc, Hébert et David, 1988). Seules les variables de la seconde moitié de l'adolescence sont importantes ; elles

permettent de classifier correctement 72% des sujets (76% de ceux qui ne commettent pas de délits avec violence et 65% de ceux qui le font), ce qui constitue une amélioration de 34% par rapport à la classification au hasard de ces sujets. Neuf variables permettent de réussir cette classification : dans l'ordre, la variété des délits officiels, les bagarres autorapportées, les méthodes disciplinaires punitives de la part de la mère, l'inactivité de l'adolescent (ne pas travailler et ne pas fréquenter l'école), l'absentéisme au travail, la quantité des relations sexuelles avec des adultes, un résultat faible à l'échelle retrait du Jesness (insatisfaction de soi et isolement), l'âge plus élevé des partenaires sexuels et un degré élevé d'agressions autorapportées.

Compte tenu de la possibilité de prédire l'éventualité de condamnations pour au moins un délit avec violence après 18 ans, nous nous sommes ensuite demandé si ces variables pouvaient pronostiquer le degré de violence. L'analyse de la fonction discriminante montre que les variables de la deuxième moitié de l'adolescence y arrivent encore mieux que précédemment. Le pourcentage de bonnes classifications est de 79% (80% pour ceux qui affichent un faible degré de violence physique et 79% de ceux qui manifestent un degré élevé de violence), ce qui représente une amélioration de 47% par rapport à la classification au hasard de ces sujets. Sept variables permettent de séparer les criminels dont la violence est occasionnelle de ceux qui la pratiquent de façon répétitive. Ce sont, dans l'ordre, la variété des délits officiels, le résultat faible à l'échelle retrait du Jesness (insatisfaction de soi et isolement), les méthodes disciplinaires punitives de la part de la mère, la fréquentation des débits de boissons, la fréquence des bagarres, le nombre de délits officiels avec violence à la fin de l'adolescence et la gravité totale des délits commis jusque-là.

La comparaison des variables qui servent à prédire l'apparition de délits avec violence physique montre que ces variables sont sensiblement différentes de celles qui annoncent le degré de violence physique. La variété des délits au cours de l'adolescence domine dans les deux cas. Des variables personnelles (insatisfaction de soi et tendance à l'isolement) et familiales (méthodes disciplinaires punitives) occupent des positions dominantes dans les deux cas. Les variables comportementales sont présentes, mais elles sont de nature différente : pour l'apparition de la violence, il s'agit des activités sexuelles, tandis que pour le degré de violence, il s'agit des conduites de violence physique. De plus, les éléments situationnels sont fort différents selon le critère ; il s'agit de l'inactivité en ce qui a trait à l'apparition de la violence, et de la fréquentation des débits de boissons en ce qui concerne le degré de violence. Que ce soit pour la présence ou pour le degré de violence interpersonnelle judiciarisée, il y a donc des indices qui supportent la continuité comportementale et d'autres qui indiquent le degré de disfonctionnalité de la famille et une inadaptation personnelle.

En résumé, il est possible de prédire l'apparition des gestes de violence d'une phase de la vie à l'autre, mais cette entreprise est fort hasardeuse sur une période qui dépasse quelques années. Ainsi, de l'adolescence à la jeunesse, il est possible de prédire les actes de violence avec relativement de succès et le prédicteur le plus puissant est la variété de l'activité criminelle au cours de l'adolescence. Cet indice est supporté par des caractéristiques familiales, personnelles et situationnelles spécifiques. Par contre, il faut retenir que la prédiction de la violence à un âge spécifique implique ces quatre types d'indices, mais dont la nature particulière change substantiellement d'une phase de la vie à l'autre.

Vers un consensus sur les indices

Retour à la table des matières

Au-delà de la définition de la variable à prédire (les comportements violents ou la violence criminelle) et au-delà des variables spécifiques retenues dans les études, y a-t-il un consensus sur les indices les plus efficaces ? Lipsey et Derzon (1998) réalisent une méta-analyse de 66 rapports de recherche et de 34 études indépendantes comportant 793 effets d'indices sur la conduite violente des individus entre 15 et 25 ans. Les indices les plus significatifs, mesurés entre 6 et 11 ans, sont, dans le premier groupe en importance, les autres conduites délinquantes et la consommation des drogues illicites ; dans le deuxième groupe, ils classent le sexe, le statut socio-économique faible de la famille et des parents antisociaux ; le troisième groupe rassemble les comportements agressifs et l'ethnicité; le quatrième groupe

comprend les caractéristiques psychologiques, les relations entre les parents et l'enfant, les liens sociaux, les problèmes de conduite, l'expérience scolaire, la santé, le quotient intellectuel ainsi que d'autres caractéristiques de la famille ; finalement, les prédicteurs les moins influents sont le foyer brisé, des parents abuseurs et des pairs antisociaux.

Entre 12 et 14 ans, l'importance des indices change considérablement. Lipsey et Derzon classent, dans le premier groupe, les liens sociaux et les pairs antisociaux ; dans le second groupe, les autres activités délinquantes ; dans le troisième, les conduites agressives, l'expérience scolaire, les caractéristiques psychologiques, les relations entre parents et enfants, le sexe et la violence physique antérieure ; dans le quatrième, les parents antisociaux, les crimes contre la personne, les problèmes de conduite et le quotient intellectuel ; finalement, les prédicteurs les moins influents sont le foyer brisé, le statut socio-économique de la famille, des parents abuseurs, la consommation de drogues et l'ethnicité.

La comparaison de ces deux listes est fort instructive puisque des indices structurels comme le statut socio-économique, le sexe, des parents antisociaux et l'ethnicité perdent beaucoup d'importance entre 6 et 11 ans et entre 12 et 14 ans. Par ailleurs, des indices fonctionnels comme la réussite scolaire, les caractéristiques psychologiques, les relations entre les parents et l'enfant gagnent énormément en importance avec l'âge. Les premiers agissent probablement plus tôt dans la vie des individus et les seconds plus tard. Ces derniers viennent donc accélérer le cheminement vers la conduite violente une fois que les indices structurels ont indiqué le chemin à suivre.

En résumé, les indices de la conduite violente sont relativement bien connus et leur capacité prédictive est plus que satisfaisante. Farrington (1997a) conclut que la capacité prédictive est « quite impressive » et « more accurate than is generally believed ». Ces indices peuvent donc être très utiles pour définir le contenu des programmes de prévention secondaire de la violence interpersonnelle et du traitement des adolescents violents.

Les adolescents violents sont-ils différents des autres adolescents judiciarisés ?

Retour à la table des matières

Il existe de nombreuses classifications des adolescents violents (voir la recension de Chaiken, Chaiken et Rhodes, 1994). Par contre, les études, qui ont tenté de distinguer les délinquants violents des autres adolescents judiciarisés ou des délinquants persistants en particulier (Farrington, 1991; Capaldi et Patterson, 1996; Henggeler et collab., 1993), sont arrivées à une conclusion négative. En effet, il est extrêmement difficile de différencier les adolescents violents des adolescents qui sont des délinquants chroniques en fonction d'un large éventail de caractéristiques familiales, scolaires, comportementales et personnelles. Ce résultat s'explique par la comorbidité de la violence et des autres formes de conduites marginales. Celle-ci se manifeste par l'enchâssement des comportements violents parmi les autres comportements marginaux, ce que nous avons illustré précédemment, et par le fait que la majorité des délinquants les plus actifs et qui commettent les délits les plus graves contre les biens pratiquent également des délits de violence.

Violents et délinquants

Pour apprécier le degré de violence des adolescents, nous avons construit un indice à partir de cinq paramètres qui décrivent les comportements violents : la fréquence (15 et plus), la variété (8 et plus), la durée (4 périodes), la précocité (10 ans et moins) et la gravité (commettre au moins un des trois comportements les plus graves). Chez les garçons (tableau 6), 12,1% obtiennent un indice de violence nul et 16% un indice très élevé ; les autres se distribuent ainsi : très faible : 16,8%; faible: 21,3%; moyen: 14,4%; élevé: 19,4%. Chez les filles, la distribution est gonflée aux deux extrêmes ; en effet, 24,5% ont une violence nulle et 21,8% une violence très élevée. Entre ces extrêmes, il y a 19,7% des filles avec un indice très faible, 12,2% faible, 6,1% moyen et 15,6% élevé.

La distribution des adolescents judiciarisés sur cet indice du degré de violence est tout à fait parallèle à une typologie des troubles de comportement et à une typologie de la délinquance. Le Blanc et Kaspy (1998) ont construit une typologie du développement de la conduite délinquante et une typologie du développement des troubles de comportement (rébellion scolaire et familiale, promiscuité sexuelle, consommation de drogues). Le croisement de ces typologies avec l'indice de violence interpersonnelle montre un parallélisme certain entre les comportements violents et l'activité délinquante (pour les garçons : $X^2 = 233,56$, dl = 15, p = 0,000001; pour les filles: $X^2 = 97,03$, dl = 15, p = 0.000001) et les troubles de comportement (pour les garçons : $X^2 = 98,46$, dl = 25, p = 0,000001; pour les filles $X^2 = 55,74$, dl = 15). En guise d'illustration des rapports entre les activités délictueuses et les comportements violents, le tableau 6 présente la distribution des garçons judiciarisés en fonction de ces deux variables. Ainsi, les adolescents violents sont également ceux qui sont les plus actifs dans la délinquance et l'inverse est également vrai. Toutefois, il existe très peu d'adolescents judiciarisés qui affichent des comportements violents très sérieux et dont les activités délinquantes sont restreintes (les cellules à gauche en bas du tableau 6) et très peu d'adolescents judiciarisés qui sont très délinquants et dont les comportements violents sont nuls ou rares (les cellules à droite en haut du tableau 6).

Tableau 6 Rapports entre le degré de délinquance et le degré de violence chez les garçons

Retour à la table des matières

Délinquance Violence	Modérée		Intermédiaire		Persistante		Sérieuse persistante		Total	
Nulle	35	7,1	16	3,2] 9	1,8			60	12,1
Très faible	23	4,7	40	8,1	12	2,4	8	1,6	83	16,8
Faible	21	4,3	43	8,7	20	4,0	21	4,3	105	21,3
Moyenne	5	1,0	25	5,1	21	4,3	20	4,0	71	14,4
Élevée	4	0,8	22	4,5	15	3,0	55	11,1	96	19,4
Très élevée	2	0,4	6	1,2	6	1,2	65	13,2	79	16,0
Total	90	18,2	152	30,8	83	16,8	169	34,2	4 94	100
$X^2 = 233,55$; dl = 15; p = 0,0000										

Degré de violence interpersonnelle et inadaptation sociale et personnelle

Retour à la table des matières

Pour compléter notre recherche de caractéristiques qui distingueraient les adolescents judiciarisés les plus violents des autres, dont ceux qui ne sont pas violents, nous avons réalisé les analyses suivantes. À l'aide de la mesure du degré de violence décrite précédemment, nous avons comparé les adolescents judiciarisés selon un large éventail de variables décrivant la vie familiale, l'expérience scolaire, les activités routinières, les attitudes et la personnalité du MASPAQ (Le Blanc, 1996b). Les analyses de variance correspondantes pour les

filles et les garçons montrent que les différences sont beaucoup moins nombreuses que les ressemblances 1.

Chez les garçons, à mesure que le degré de violence interpersonnelle augmente, la supervision parentale diminue, l'investissement et l'engagement scolaires régressent alors que les sanctions progressent, les attitudes antisociales, l'exposition aux pairs marginaux et la participation à une bande antisociale sont plus prononcées, les troubles de comportement et les activités délinquantes augmentent et certains traits de personnalité s'accentuent (la mésadaptation sociale, l'orientation vers les valeurs des classes inférieures, l'autisme, l'aliénation, l'agressivité manifeste, le psychotisme et l'extraversion augmentent tandis que le refoulement diminue). Chez les filles, ce sont essentiellement les mêmes caractéristiques comportementales, sociales et personnelles qui s'aggravent avec le degré de violence. Ainsi, la supervision parentale diminue alors que la déviance parentale augmente ; les sanctions des autorités scolaires augmentent tout comme l'exposition aux pairs marginaux et la participation aux bandes ; la fréquentation des arcades et les attitudes antisociales s'accentuent ; les troubles de comportement et les activités délictueuses suivent la progression du degré de violence ; les traits de personnalité suivants s'accentuent : mésadaptation sociale, orientation vers les valeurs des classes inférieures, aliénation, agressivité manifeste, alors que le refoulement diminue.

De plus, il faut reconnaître, selon les analyses de Kaspy (1995), que les variables qui différencient de façon statistiquement significative les adolescents judiciarisés selon le degré de violence sont essentiellement les mêmes, mais en moins grand nombre, que les variables qui différencient ces mêmes individus classés selon leur degré de délinquance ou leur degré de troubles de comportement. Ainsi, un indice complexe du degré de violence ne réussit pas à faire ressortir des différences typiques caractérisant les adolescents violents, et cela à partir d'un grand nombre de variables (familiales, scolaires, routinières, attitudinales, comportementales et de personnalité). En somme, les rares

Ces données sont disponibles sous la forme de tableaux et peuvent être consultées en en faisant la demande à l'auteur

études qui ont tenté de départager les adolescents violents parmi les adolescents judiciarisés se sont avérées un échec.

Conclusion

Retour à la table des matières

L'analyse de la trajectoire de la violence criminelle que nous avons réalisée (Le Blanc, 1998) permet de conclure que notre société connaît depuis quelques années une croissance extrêmement rapide de ces délits. En particulier, les enquêtes auprès d'adolescents conventionnels et d'adolescents judiciarisés signalent que ce n'est pas tant le nombre d'adolescents violents qui progresse mais plutôt la fréquence de leurs actes violents et le rajeunissement des personnes violentes. Il est apparu que plusieurs facteurs liés au milieu des adolescents, plutôt que macrosociaux, peuvent être responsables de cette situation : la détérioration des conditions de vie des adolescents, l'intimité accrue dans les familles, l'importance des pairs et la réapparition des bandes d'adolescents ainsi que leurs plus grandes impulsivité et capacité de déformer la réalité selon leurs besoins. Ces facteurs ne seraient pas nécessairement responsables de la prévalence de la violence interpersonnelle dans notre société; ils rendraient surtout compte de sa fréquence, de sa précocité et de sa nature. En particulier, ils expliqueraient pourquoi les voies de fait dominent actuellement, et de loin, les vols qualifiés alors que l'inverse était vrai à d'autres époques.

L'analyse du cheminement de l'individu qui en vient à commettre des infractions avec violence a montré qu'il s'agissait d'une activité propre à la fin de l'adolescence et à la jeunesse, dont la répétitivité et la durée étaient faibles et qui avait habituellement comme précurseurs d'autres activités délictueuses. Il a été établi que ce type de conduite est stable et qu'il y a une continuité entre les gestes d'agressivité du début de l'enfance, les bagarres de l'adolescence et les délits avec violence de l'âge adulte. Par ailleurs, la violence psychologique et physique s'ajoute progressivement dans le répertoire des conduites marginales des individus et elle ne présente pas un développement autonome.

Il a finalement été établi qu'il est possible de prédire l'apparition de ce type de conduite dans la mesure où sont respectées trois conditions : utiliser prioritairement des indices comportementaux, ne pas remonter trop loin dans le passé de l'individu, et compléter les prédicteurs comportementaux avec des variables précises relatives à l'intégration sociale, aux caractéristiques de la personne, aux caractéristiques du quartier et à des situations spécifiques qui sont génératrices de violence interpersonnelle.

Les analyses de la violence interpersonnelle comme phénomène et comme comportement sont complémentaires et appellent des stratégies de prévention interdépendantes. Complémentaires parce que les transformations dans les modalités de socialisation des adolescents sont autant de contextes qui peuvent canaliser les individus susceptibles de s'orienter vers des modalités spécifiques de l'agir violent. Cette complémentarité implique aussi un plan global de prévention et de traitement de la violence interpersonnelle. Toutefois, puisqu'il est difficile de distinguer les adolescents violents des adolescents délinquants, il convient de se poser la question suivante : faut-il s'attaquer spécifiquement à la conduite violente ou faut-il plutôt cibler la délinquance dans son ensemble ? Devant l'efficacité mitigée des programmes de prévention et de traitement de la violence, il nous apparaît essentiel de donner la priorité à la prévention et au traitement de la délinquance parce que les résultats sont actuellement plus probants. Par ailleurs, il faut en même temps faire avancer la recherche sur la nature et les causes de la conduite violente, de façon à déceler, si elles existent, les caractéristiques spécifiques des adolescents violents qui les distingueraient des autres adolescents judiciarisés. Il deviendra alors possible de concevoir et d'implanter des programmes particuliers de prévention et de traitement de la conduite violente dont les effets sur les comportements violents seront réels et significatifs.

RÉFÉRENCES

Retour à la table des matières

Capaldi, D.M. et G.R. Patterson, « Can violent offenders be distinguished from frequent offenders: Prediction from childhood to adolescence », Journal of Research in Crime and Delinquency, no 33, 1996, pp. 206-231.

Chaiken, J., M. Chaiken et W. Rhodes, « Predicting violent behavior and classifying violent offenders », dans A.J. Reiss et J.A. Roth, Understanding and Preventing Violence. Volume 4 Consequences and Control. Washington: National Academy Press, 1994.

Charlebois, P., « Behavioural and cognitive characteristics of conduct disordered-hyperactive boys from age 6 to 11: A multiple informant perspective », Journal of Child Psychology and Psychiatry, no 8, 1992, pp. 1333-1346.

Charlebois, P., M. Le Blanc, C. Gagnon et S. Larivée, « Methodological issues in multiple-gating procedures for antisocial behaviors in elementary students », Remedial and Special Education, vol. 15 (1), 1994, pp. 44-55.

Ellickson, P., H. Saner et K.A. McGuigan, « *Profiles* of violent youth: Substance use and other concurrent problems », American Journal of Public Health, no 87, 1997, pp. 985-991.

Elliott, D.S., « Serious violent offenders : Onset, developmental course, and termination - The American Society of Criminology 1993 Presidential Address », Criminology, no 32, 1994, pp. 1-21.

Farrington, D.P., « Early predictors of adolescent aggression and adult violence », Violence and victims, vol. 4, 1989, pp. 79-100.

Farrington, D.P., « Childhood aggression and adult violence; early predictors and later life outcomes », dans K.H. Rubin et D. Pepler, The development and treatment of childhood aggression. Hilsdale: Lawrence Erlbaum, 1991.

Farrington, D.P., « Predictors, causes, and correlates of male youth violence », dans M. Tonry, Youth Violence Crime and Justice: An Annual Review. Chicago: Chicago University Press, 1997.

Farrington, D.P., « Early prediction of violent and non-violent youthful offending », Eurapean Journal on criminal Policy and Research, 1997.

Farrington, D.P. et R. Loeber, « Transatlantic replicability of risk factors in die development of delinquency ». Paper given at the Meeting of the Society for Life History Research in Psychopathology in Chatham, Mass, 1995.

Forgatch, M.S., G.R., Patterson et M. Stootmiller, « Progressing toward violence: A replication ». Annual Meeting of the American Society of Criminology, Miami, novembre 1994.

Fréchette, M. et Marc Le Blanc, Délinquances et délinquants. Chicoutimi: Gaëtan Morin, 1987.

Gottfredson, MA. et T. Hirschi, A general theory of crime. Stanford: Stanford University Press, 1990.

Hampariam, D.M., J.M. Davis, J.M. Jacobson et R.E. McGraw, The Young Criminal Years of the Violent Few. Washington, National institute for juvenile justice and delinquency prevention, 1985.

Hampariam, D.M., R. Shuster, S. Dinitz et J.P. Conrad, *The Violent* Few, A Study of Dangerous Juvenile Offenders. Toronto: Lexington, 1978.

Hawkins, J.D., T. Herrenkohl, D.P. Farrington, D. Brewer et R.F. Catalano, « A review of predictors of youth violence », dans R. Loe-

- ber et D.P. Farrington, Serious and Violent Juvenile Offenders: Risk Factors and Successful Interventions. Washington, Office of Juvenile justice and Delinquency Prevention Study Group on Serious / Violent / Chronic Offenders. Beverly Hills: Sage, 1997.
- Hébert, J., « La problématique des jeunes agressifs : des points de repère », Apprentissage et socialisation en piste, vol. 12 (1), 1989, pp. 45-52.
- Henggeler, S.W., G.B. Mellton, LA. Smith, S.K. Schoenwald et J.H. Hanley, « Family preservation using multisystemic treatment : A long-term follow-up to a clinical trial with serious juvenile offenders », Journal of Child and Family Studies, no 2, 1993, pp. 283-293.
- Hogh, E. et P. Wolf, « Violent crime in a birth cohort. Copenhagen 1953-1977 », dans KT. Van Deusen et S.A. Mednick, Prospective Studies in Crime and Delinquency. Boston: Kluwer-Nijhoff, 1983.
- Jessor, R. et S.L. Jessor, Problem behavior and psychosocial development. New York: Academic Press, 1977.
- Huesman, L.R., L.D. Eron, M.M. Lefkowitz et L.O. Walder (1984). « Stability of aggression over time and generations », Devebpmental Psychology, vol. 20 (6), 1984, pp.1120-1134.
- Kaspy, N., « Construction of deviant behavior classification systems for boys ages 12 to 18 ». Montréal, mémoire de maîtrise inédit, École de criminologie, Université de Montréal, 1995.
- Langelier-Biron, L., « La violence dans le Québec des années 1980 », Apprentissage et socialisation en piste, vol. 12 (1), 1989, pp. 37-44.
- Le Blanc, Marc, « Le cycle de la violence physique : trajectoire sociale et cheminement personnel de la violence individuelle et de groupe », Criminologie, vol. XXIII, 1, 1990, pp. 47-74. [Texte disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

Le Blanc, Marc, « Changing patterns in the perpetration of offences over time: Trajectories from onset to the middle of the thirties », Studies on Crime and Crime Prevention, no 5, 1996, pp. 151-165.

Le Blanc, Marc, MASPAQ, mesures de l'adaptation social- et personnelle pour Les adolescents québécois : manuel. Montréal, École de psycho-éducation, Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, Université de Montréal, 1996.

Le Blanc, Marc, « L'évolution de la violence chez les adolescents québécois, phénomène et prévention », Criminologie, no 32, 1999.

Le Blanc, Marc et M. Fréchette, Male Criminal Activity from Childhood through Youth: Multilevel and Developmental Perspectives. New York: Springer-Verlag, 1989.

Le Blanc, Marc et S. Girard, « The generality of deviance : Replication over several decades with a Canadian sample of adjudicated boys », Canadian Journal of Criminology, vol. 39 (2), 1997, pp. 171-183.

Le Blanc, Marc, S. Girard, N. Kaspi, N. Lanctôt et S. Langelier, Les adolescents en difficulté des années 1990. Rapport no 3. Adolescents protégés et jeunes contrevenants sous ordonnance de la Chambre de la jeunesse de Montréal en 1992-1993. Montréal, Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, Université de Montréal, 1995.

Le Blanc, Marc, C. Hébert et P. David, Prédiction de l'inadaptation à l'âge adulte. Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal, 1988.

Le Blanc, M. et N. Kaspy, « Trajectories of delinquency and problem behavior: Comparison of synchronous and non synchronous paths on social and personal control characteristics of adolescent », Journal of Quantitative Criminology, vol. 14, 1998, pp. 181-214.

Lipsey, M. et J. Derzon, « Predictors of serious delinquency in early adolescence and early adulthood: A synthesis of longitudinal re-

- search », dans R. Loeber et D.P. Farrington, Serious and Violeni Juvenile Offenders: Risk Factors and Successful Interventions. Washington, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention Study Group on Serious / Violent / Chronic Offenders. Beverly Hills: Sage, 1998.
- Loeber, R. et Marc Le Blanc, « Developmental criminology updated », dans M. Tonry, Crime and Justice: An Annual Review, no 20. Chicago: Chicago University Press, 1998.
- Loeber, R., « Patterns and development of antisocial child behavior », no 2: 138-166, dans G.J. Whitehurst, Annals of Child Development. Greenwich: JAI Press, 1985.
- Locher, R. et D. Hay, « Key issues in the development of aggression and violence from childhood to early adulthood », Annual Review in Psychology, no 48, 1997, pp. 371-410.
- Loeber, R., K. Keenan et Q. Zhang, « Boys' experimentation and persistance in developmental pathways toward serious delinquency », Journal of Children and Family Studies, in Press, 1997.
- Loeber, R. et Marc Le Blanc, « Toward a developmental criminology », 13: 198, dans M. Tonry et N. Morris, Crime and Justice: An Annual Review. Chicago: Chicago University Press, 1990.
- Loeber, R., M.M. Smalley, K. Keenan et Q. Zhang, «A prospective replication of developmental pathways in disruptive and delinquent behavior », dans R.B. Cairns, The Individual as a Focus in Developmental Research. Beverly Hills: Sage, 1997.
- Loeber, R. et M. Southamer-Loeber, « Prediction », dans H.C. Quay, Handbook of juvenile delinquency. New York: John Wiley & Sons, 1987.
- Loeber, R., P. Wung, K. Keenan, B. Giroux, M. Stiuthamer-Loeber et W.B. Van Kammen, « Developmental pathways in disruptive child behavior », Developmental Psychopathology, no 5, 1993, pp. 101-132.

- McCord, J., « Some child-rearing antecedents of criminal behavior of adult men ». Journal of Personality and Social Psychology, no 37, 1979, pp. 1477-1486.
- Miller, S.J., S. Dinitz et J.P. Conrad, Careers of the Violent: the Dangerous Offender and Criminal Justice. Lexington: Lexington Books, 1982.
- Olweus, D., « Stability of aggressive reaction patterns in male : a review », Psychological Bulletin, no 86, 1979, pp. 852-875.
- Olweus, D., « Bully/victim problems among school children: Basic facts and effects of a school-based intervention program », dans K.H. Rubin et D. Pepler, The Development and Treatment of Childhood Aggression. Hilsdale: Lawrence Erlbaum, 1991.
- Osgood, D.W., L.D. Johnston, P.M. O'Malley et J.G. Bachman, « The generality of deviance in late adolescence and early adulthood », American Sociological Review, no 53, 1988, pp. 81-93.
- Roff, M. et R.D. Wirt, « Childhood aggression and social adjustment as antecedents of delinquency », journal of Abnormal Child Psychology, no 12, 1984, pp. 11-26.
- Roy, J., « L'inévitable violence », Apprentissage et socialisation en piste, vol. 12 (1), 1989, pp. 29-36.
- Tremblay, R.E. et L. Desmarais-Gervais, « La prédiction de l'inadaptation de l'enfance à l'adolescence », dans R.E. Tremblay, M. Le Blanc et A.E. Schwatzman, La conduite délinquante des adolescents à Montréal (1974-1985) ; étude descriptive et prédictive. Montréal : Université de Montréal, 1986.
- Tremblay, R.E., M. Le Blanc et A. Schwartzman, « The predictive power of first grade and teacher rating: sex differences in antisocial behavior and personality at adolescence », Journal of Abnormal Child Psychology, no 16 (3), 1988, pp. 571-583.

Tremblay, R.E., R. Loeber, C. Gagnon, P. Charlebois, S. Larivée et Marc Le Blanc, « Disruptive boys with stable and unstable fighting behavior patterns during junior elementary school », Journal of Abnormal Child Psychology, vol. 19 (3), 1991, pp. 285-300.

Wikström, P.-O.H., Everyday Violence in Contemporary Sweden: Situational and Ecological Approach. Stockholm: The National council for crime prevention. Rapport no 15, 1985.

Wikström, P.-O.H., Patterns of Crime in a Birth Cohort Stockholm: Université de Stockholm, Département de sociologie, 1987.

Wolfgang, M.E., T.P. Thornberry et R.M. Figlio, From Boy to Man, from Delinquency to Crime. Chicago: Chicago University Press, 1987.

Fin du texte